

L'ACCREDITATION OBLIGATOIRE : LE POUR ET LE CONTRE

Le présent résumé porte sur les arguments avancés par le passé pour et contre l'augmentation du nombre de métiers à accréditation obligatoire. Ces arguments illustrent la complexité de cette question. En l'absence d'une mise à exécution efficace, il n'est pas garanti que l'on puisse en tirer avantage.

1. Santé et sécurité

Préambule : En élaborant les normes d'apprentissage et d'accréditation relatives à des professions ou métiers particuliers, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités tient compte de la formation aux normes de santé et de sécurité. C'est le ministère du Travail qui exécute la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, laquelle définit les exigences relatives à la santé et à la sécurité des travailleuses et travailleurs. Comment l'extension de l'accréditation obligatoire aux métiers à accréditation volontaire influera-t-elle sur la santé et la sécurité?

Pour	Contre
<ul style="list-style-type: none">• Amélioration de la sécurité des travailleurs• La formation insuffisante des travailleurs est souvent à l'origine d'une production ou d'une construction ne répondant pas aux normes (notamment des situations « catastrophiques »)	<ul style="list-style-type: none">• Limitation de la concurrence au détriment de la santé et de la sécurité• La sécurité et la compétence peuvent être adéquatement assurées au sein de l'entreprise par un superviseur, des ingénieurs et les propriétaires, sans l'intervention du gouvernement

2. Inscription de nouveaux apprentis et apprenties

Préambule : Ces dernières années, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités a fixé des objectifs visant à augmenter le nombre des inscriptions, ce qui a pu se faire de nombreuses façons, dont l'établissement de nouveaux métiers et professions d'apprentissage. Comment l'extension de l'accréditation obligatoire aux métiers à accréditation volontaire influera-t-elle sur l'inscription de nouveaux apprentis?

Pour	Contre
<ul style="list-style-type: none">• Incitation accrue de nouveaux travailleurs• Hausse du nombre d'apprentis, étant donné que le travail ne peut être effectué que par un travailleur accrédité ou un apprenti inscrit• Incitation à la formation	<ul style="list-style-type: none">• Limitation artificielle de l'accès par le biais de quotas restrictifs• D'autres facteurs comme l'engagement envers la formation et les forces du marché, plutôt que l'accréditation obligatoire, influent sur les inscriptions• Exigence réglementaire inutile

3. Nombre d'apprentis qui terminent leur formation

Préambule : Il semble y avoir une même sinon une plus grande attention portée à l'achèvement de la formation qu'aux inscriptions. Comment l'extension de l'accréditation obligatoire aux métiers à accréditation volontaire influera-t-elle sur le nombre d'apprentis qui terminent leur formation?

Pour	Contre
<ul style="list-style-type: none">• Bien mise à exécution, l'accréditation obligatoire exige l'achèvement de la formation et cela dissuade de tout abus les employeurs qui écourtent la formation pour ne pas perdre les avantages que représentent les apprentis à bas salaires• Le certificat de qualification professionnelle est un gage d'excellence	<ul style="list-style-type: none">• L'augmentation du nombre d'apprentis terminant leur formation découle d'autres facteurs, dont l'engagement envers la formation et les forces du marché, plutôt que de l'accréditation obligatoire

4. Protection des consommateurs

Préambule : D'après le site Web du gouvernement, le ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs a pour mission de favoriser un marché équitable, sûr et informé – un marché sur lequel les droits des consommateurs sont pleinement protégés. Des lois protègent ces droits en établissant les règles du jeu concernant la plupart des transactions. Comment l'extension de l'accréditation obligatoire aux métiers à accréditation volontaire influera-t-elle sur la protection des consommateurs?

Pour	Contre
<ul style="list-style-type: none">• Accroissement de la sécurité et de la satisfaction du public et des consommateurs• Amélioration de la « qualité » des constructions et des produits• Protection du public contre les résultats de l'incompétence dangereuse• Promotion de l'égalité des chances, prévention de toute concurrence déloyale, au profit à la fois de l'industrie, des travailleurs et des consommateurs• La formation insuffisante des travailleurs est souvent à l'origine d'une production ou d'une construction ne répondant pas aux normes (notamment des situations « catastrophiques »)	<ul style="list-style-type: none">• Limitation de la concurrence au détriment de la protection des consommateurs• Protection adéquate des intérêts du public et des consommateurs grâce<ul style="list-style-type: none">○ à des acheteurs avertis○ à des codes du bâtiment et à des règlements spéciaux○ à des garanties○ à la surveillance○ à des pressions concurrentielles pour maintenir une bonne réputation

5. Impact économique

Préambule : Quel sera l'impact économique de l'extension de l'accréditation obligatoire aux métiers à accréditation volontaire?

Pour	Contre
<p><u>Offre de main-d'œuvre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus grandes disponibilité et mobilité de la main-d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Limitation automatique de l'offre de main-d'œuvre, entraînant des répercussions négatives, surtout en situation de pénurie • En règle générale, moyen inefficace d'affecter la main-d'œuvre; limitation de la mobilité (dans les cas où seule une partie des compétences est exigée)
<p><u>Coûts</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la responsabilité des employeurs – moins de litiges, moins de plaintes de clients, des primes d'assurance moins élevées, etc. • Augmentation justifiable des salaires et accroissement de la sécurité d'emploi • Coûts de main-d'œuvre réduits et progressifs pendant les périodes d'apprentissage • Rémunération équitable de la main-d'œuvre pour les compétences requises • Diminution des activités économiques clandestines (pourvu qu'il y ait une mise à exécution efficace) • Incitation à la conservation de l'actif, à savoir la préservation du capital 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des coûts totaux de main-d'œuvre • Le travail organisé est avantagé, ce qui mène à des coûts de main-d'œuvre à la hausse (salaires et avantages sociaux) • Avec des coûts à la hausse, diminution de la capacité (surtout des fabricants) de faire concurrence sur les marchés national et international • Mise à exécution onéreuse et difficile sur le plan logistique • Hausse des coûts pour le gouvernement
<p><u>Compétitivité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Meilleures réputations à la suite de l'amélioration de la compétence et de l'efficacité • Garantie d'une formation en cours d'emploi adéquate grâce à des quotas appropriés et à un enseignement en classe • Plus grande possibilité de recevoir une excellente formation initiale et de suivre les progrès des technologies des métiers, grâce à des centres de formation dotés de personnel chevronné et bien surveillés 	<ul style="list-style-type: none"> • Limitation de la concurrence au détriment de la santé, de la sécurité et de la protection des consommateurs • Limitation de la flexibilité qui permet de satisfaire aux besoins de la nouvelle économie • Le régime intraprovincial d'accréditation obligatoire pourrait limiter la mobilité interprovinciale • Le travail organisé est avantagé, en ce qui concerne la disponibilité ou le contrôle de la main-d'œuvre, la préservation de l'autorité,

Pour	Contre
	les perspectives d'emploi
<u>Économie clandestine</u> <ul style="list-style-type: none"> • Diminution des activités économiques clandestines (pourvu qu'il y ait une mise à exécution efficace) • Promotion de l'égalité des chances, au profit des employeurs dont la convention collective comporte des clauses semblables à l'accréditation obligatoire • Promotion de l'égalité des chances, prévention de toute concurrence déloyale, au profit à la fois de l'industrie, des travailleurs et des consommateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Si l'accréditation obligatoire peut promouvoir l'égalité des chances, elle accorde des avantages injustifiés à des entreprises autrement inefficaces et augmente aussi les coûts pour les consommateurs • Tendance à accroître l'activité économique clandestine (à savoir, afin d'éviter de satisfaire à l'accréditation obligatoire)

6. Ramifications diverses – métier dans son ensemble et ensemble de compétences

Pour	Contre
<u>Métier dans son ensemble</u> <ul style="list-style-type: none"> • Une main-d'œuvre homogène possédant de vastes compétences est synonyme d'une économie plus performante qu'un mélange de compétences restreintes et vastes, de faible et de haut niveau • Souvent, les travailleurs ne possédant qu'un ensemble de compétences et partiellement formés ne comprennent pas l'impact de leur travail sur l'ensemble de l'œuvre entreprise • En évitant de diviser les métiers en spécialités ne nécessitant que des compétences restreintes, on peut offrir de meilleures perspectives de carrière plus stables • On évite le mélange des métiers et des compétences • Les gens de métier peuvent tirer une juste fierté de leur travail • Une plus grande sécurité d'emploi est assurée • Le niveau général de compétence de l'ensemble de la main-d'œuvre est rehaussé, et la qualité du produit ou du service est améliorée 	<ul style="list-style-type: none"> • La délimitation rigide des métiers entrave les pratiques de travail souples • Il est difficile de délimiter les métiers à accréditation obligatoire, ce qui donne lieu à des conflits d'autorité dans des domaines de « chevauchement » • Cela ne répond pas aux besoins des employeurs spécialisés dans certains créneaux où la formation modulaire est appropriée et suffisante • Cela empêche l'introduction stratégique des formations intermédiaire, modulaire et axée sur un ensemble de compétences • Cela réduit la mobilité (dans les cas où seule une partie des compétences est exigée) • Certaines tâches dans des métiers à accréditation obligatoire ne nécessitent pas de posséder toutes les compétences et pourraient être exécutées plus efficacement par des assistants • Cela empêche une réponse rapide aux changements dans les technologies de la fabrication et de la construction

Ensemble de compétences

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Les ensembles de compétences offrent plus de latitude aux employeurs confrontés à des exigences de travail changeant fréquemment• Cela permet une réponse flexible aux besoins d'affectation variables et souvent imprévisibles• Cela réduit la fréquence des conflits d'autorité | <ul style="list-style-type: none">• Limitation de la mobilité• Création de spécialités ne nécessitant que des compétences restreintes au sein des métiers, limitation des perspectives de carrière• Prévention de la fusion éventuelle de syndicats de métier |
|---|---|